

XXI^e CONGRES DE L'ACCD'OM - (Ile de la Réunion)

« MOTION SUR LA GESTION DES DECHETS »

Considérant la volonté des élus de valoriser et de traiter au moindre coût les déchets,

Conscients de la mise aux normes des décharges,

Conscients que l'argent des déchets doit gérer les déchets mais que l'investissement nécessite

- une aide conséquente des services de l'Etat et des fonds européens, surtout en Polynésie Française et à Mayotte
- une concrétisation des Plans d'Elimination des déchets ménagers et assimilés dans les départements où ils existent,

Les élus de l'ACCD'OM réunis en congrès à La Réunion du 11 au 15 novembre 2012

Proposent la mise en place :

- D'une éducation de la population pouvant aller à des sanctions avec le slogan »Gérons les déchets que nous produisons »
-
- D'un accompagnement technique et financier adéquat à la situation de chaque territoire tenant compte d'études approfondies proposant une solution viable au cas par cas accompagné d'un échancier progressif